

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 04 juin 2020

Convocation en date du 29 mai 2020.

L'an deux mil vingt et le quatre du mois de juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Louis Cado en raison des mesures sanitaires prises en période de Covid 19, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Maire.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Vincent CADREN, Elsa BRIAND, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Gabriel CHARPENTIER, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Catherine MARSHALL, Thierry MOREL, Mélanie HARROUE, Cécile DUVAL-BLAIZE, Elise BUREAU, Pierre MICHALET, Françoise PERRIN

Absent : néant.

Secrétaire de séance désigné (art L 2121-15 du CGCT) : Catherine MARSHALL

1- Délégation au Maire de certaines attributions du conseil municipal

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil, à l'unanimité :

- a donné au Maire un certain nombre de délégations d'attributions prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

et l'a également autorisé à :

- recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles
- à passer toute commande dont le montant est inférieur à 10 000 € HT.

2- Indemnités Maire, adjoints, conseillers délégués et conseillers

Le Maire a informé le conseil qu'il a délégué une partie de ses fonctions aux adjoints et à un conseiller municipal délégué :

- le 1^{er} adjoint, Patrick JORAND, adjoint délégué aux travaux, à l'environnement et aux mobilités
- la 2^{ème} adjointe, Mariannick LEBON, adjointe déléguée aux affaires sociales et scolaires
- le 3^{ème} adjoint, Vincent CADREN, adjoint délégué à l'économie, au tourisme et aux ports
- la 4^{ème} adjointe, Elsa BRIAND, adjointe déléguée à l'animation, à la vie citoyenne et à la communication
- Jean-Michel VANDERPLANCKE, conseiller municipal délégué à l'énergie

Concernant les indemnités des élus, et afin de permettre de verser une indemnité aux dix conseillers municipaux et aux conseillers délégués, le conseil, sur proposition du Maire, a décidé, de répartir l'enveloppe allouée pour le Maire et les 4 adjoints (soit 5 087.34 €) de la manière suivante :

Maire : 43.99% de l'indice brut 1027 (soit 1710 € brut)

Adjoints : 16.88% de l'indice brut 1027 (soit 656 € brut)

5 Conseillers Municipaux délégués : supplément de 1.28% de l'indice brut 1027 (soit 50 € brut)

10 Conseillers Municipaux : 1,28% de l'indice brut 1027 (soit 50 € brut)

Total mensuel des indemnités : 130.8 % de l'indice 1027, soit 5 087.34 €

Par 12 voix pour, 1 contre (Françoise Perrin) et 2 abstentions (Elise Bureau et Pierre Michalet).

3- Désignation des délégués au CCAS, à la Caisse des Ecoles et aux structures intercommunales

Le conseil municipal, a élu les membres suivants comme délégués :

- **CCAS**
 - Mariannick LEBON
 - Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE
 - Catherine MARSHALL
 - Elsa BRIAND
 - Pierre MICHALET

Cinq autres membres représentant les associations familiales, les associations de personnes handicapées, les associations de retraités et personnes âgées, et les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions seront nommés par arrêté du Maire (**candidatures à adresser en mairie avant le 23 juin**).

- **Caisse des Ecoles :**
 - Mariannick LEBON
 - Mélanie HARROUÉ
 - Pierre MICHALET
- **Conseil portuaire**
 - Joël LE JEUNE – titulaire
 - Patrick JORAND - suppléant
 - Vincent CADREN - titulaire
 - Gabriel CHARPENTIER – suppléant
- **Syndicat Départemental d'Énergie**
 - Jean-Michel VANDERPLANCKE - titulaire
 - Mariannick LEBON – suppléant
- **VIGIPOL**
 - Vincent CADREN – titulaire et son suppléant Joël LE JEUNE
- **Inter'ESS**
 - Mariannick LEBON

- **Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes**
Mariannick LEBON-titulaire
- Catherine MARSHALL – suppléante
- **C.N.A.S.**
- Patrick JORAND
- **Correspondant Défense**
- Joël LE JEUNE

Les délégués ont tous été élus à l'unanimité excepté les membres du conseil portuaire par 10 voix pour et 3 abstentions (Françoise Perrin, Elise Bureau et Pierre Michalet).

4- Constitution des commissions

Le Maire est de droit président de toutes les commissions. Les membres des commissions ci-après ont tous été élus à l'unanimité.

➤ **Commission Travaux, environnement, mobilités**

- Patrick JORAND
- Gabriel CHARPENTIER
- Jean-Michel VANDERPLANCKE
- Catherine MARSHALL
- Pierre MICHALET titulaire, et sa suppléante Françoise PERRIN
sont élus à l'unanimité.

➤ **Commission Economie, tourisme, ports**

- Vincent CADREN
- Thierry MOREL
- Gabriel CHARPENTIER
- Patrick JORAND
- Cécile DUVAL-BLAIZE
- Françoise PERRIN titulaire, et sa suppléante Elise BUREAU
sont élus à l'unanimité.

➤ **Commission Animation, vie citoyenne, communication**

- Elsa BRIAND
- Mélanie HARROUÉ
- Cécile DUVAL-BLAIZE
- Thierry MOREL
- Jean-Michel VANDERPLANCKE
- Elise BUREAU titulaire, et son suppléant Pierre MICHALET
sont élus à l'unanimité.

➤ **Commission Liste électorale**

- Patrick JORAND
- Mariannick LEBON
- Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE
- Françoise PERRIN
- Pierre MICHALET

➤ **Commission Port de plaisance** (Comité local des usagers permanents du port)

- Vincent CADREN
 - Gabriel CHARPENTIER
 - Françoise PERRIN
- sont élus à l'unanimité.

➤ **Commission d'appel d'offres**

- Catherine MARSHALL, titulaire
et sa suppléante Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE
- Gabriel CHARPENTIER, titulaire
et son suppléant Thierry MOREL
- Elise BUREAU, titulaire
et sa suppléante Françoise PERRIN

➤ **Commission de délégation de service public**

- Patrick JORAND, titulaire
et sa suppléante JOËLLE BATLONGUE-LESPIELLE
- Vincent CADREN
et son suppléant Thierry MOREL
- Françoise PERRIN
et sa suppléante Elise BUREAU

5- Question diverse

* Accord pour entériner la proposition du Maire de réduire d'2/12 la facturation annuelle des plaisanciers. Unanimité. Françoise PERRIN et Gabriel CHARPENTIER ne prennent pas part au vote.

Séance levée à 21 h 30.